

d'hypothèques et de logement. D'autre part, nous nous sommes entretenus avec le premier ministre de la Saskatchewan et nous lui avons remis une liste des programmes prévus pour la province. Il nous a demandé d'élargir cette liste, ce que feront peut-être certains ministères dans l'année qui vient.

**M. Korchinski:** Le ministre a-t-il l'intention de commencer plus tôt certains travaux publics?

**L'hon. M. Laing:** Oui, monsieur l'Orateur.

### LES PORTS

#### L'AMÉNAGEMENT DE QUAIS À LA RAFFINERIE DE PÉTROLE DE COME-BY-CHANCE

**M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. Le 13 février j'ai demandé au ministre des Finances, mais en son absence, si l'on avait fait une étude de faisabilité touchant le raffinage de pétrole à Come-By-Chance. La demande de la compagnie pour un emprunt important en vue de construire des installations portuaires a-t-elle été rejetée sur la base de l'étude de faisabilité? Sinon, pourquoi l'a-t-on rejetée?

**L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics):** Monsieur l'Orateur, la société privée a présenté des nouvelles instances, je crois; on est en train de les étudier ici à Ottawa.

**M. l'Orateur:** Passons à l'ordre du jour.

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**M. R. E. McKinley (Huron):** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Pourrais-je poser au leader du gouvernement à la Chambre une question concernant nos travaux?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. L'honorable représentant voudrait poser au leader du gouvernement à la Chambre une question sur les travaux de la Chambre. Je ne m'y oppose certes pas si ce dernier est d'accord. Je devrais peut-être indiquer aux députés que je suis de nouveau quelque peu troublé par le fait que tant de nos collègues n'ont pu poser de questions. J'essaie de jour en jour d'accorder la priorité aux banquettes ministérielles pour ensuite donner la parole aux députés des rangées suivantes. C'est peut-être une méthode qu'il faudrait modifier.

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** C'est une pratique qu'on devra modifier à moins que les membres qui [L'hon. M. Laing.]

occupent les premières rangées de banquettes des deux côtés de la Chambre collaborent davantage avec la présidence. Le chef de l'opposition soulève-t-il la question de privilège?

**L'hon. M. Stanfield:** Je tiens tellement à collaborer avec Votre Honneur et avec mes collègues que je vais m'absenter de la Chambre pour deux ou trois jours.

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. L'honorable représentant nous manquera. Je suppose que le député de Huron veut poser une question au sujet des travaux de la Chambre. Je suis sûr qu'on le lui permettra ainsi qu'au président du Conseil privé d'y répondre.

**M. McKinley:** Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Le leader du gouvernement à la Chambre peut-il nous dire s'il est possible de présenter à la Chambre l'article n° 74 aujourd'hui ou demain afin que Votre Honneur puisse se prononcer sur l'amendement et le sous-amendement proposés. La chose presse, car le gouvernement doit nécessairement annoncer la politique laitière avant le début de l'année laitière.

**L'hon. M. Macdonald:** Monsieur l'Orateur, à propos de ce que vous avez dit tout à l'heure, c'est à cette fin que nous avons décidé, grâce au tableau de présences, d'éloigner certains ministres de la Chambre. Quant à la question du député sur les travaux d'aujourd'hui et de demain...

**M. Baldwin:** Aux prochaines élections, nous en éloignerons quelques-uns de plus.

**L'hon. M. Macdonald:** Le député se verra reléguer encore plus loin dans l'obscurité. Peut-être le député de Huron aimerait-il reléguer son leader à la Chambre dès maintenant puisque les travaux pour aujourd'hui et demain ont été décidés après consultation avec lui et qu'il ne convient pas, selon moi, de changer d'idée maintenant.

### RADIO-CANADA

#### LA FERMETURE DE CERTAINES STATIONS

**M. John Lundrigan (Gander-Twillingate):** Monsieur l'Orateur, puis-je avoir le consentement unanime de la Chambre pour demander au secrétaire d'État s'il peut répondre aux deux questions qui ont fait l'objet d'un préavis? L'une a été prise en préavis hier et je